MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Commune de LA ROCHE MAURICE

MAIRIE 29800 LA ROCHE MAURICE Tel : 02 98 20 43 57

Marché travaux Réalisation d'un enduit à la chaux sur pignon 6, place du château à La Roche Maurice

Date et heure limites de réception des offres

Le MERCREDI 7 OCTOBRE 2015 à 12 heures

Règlement de la Consultation

REGLEMENT DE CONSULTATION

1/ Objet de la consultation :

Pour faire suite à la démolition d'un bâtiment situé 6, place du château à La Roche Maurice, la commune lance une consultation d'entreprises pour la réalisation d'un enduit à la chaux sur le pignon de la maison mitoyenne et la mise à niveau du carré de cheminé

Le délai d'exécution des prestations est fixé à 1 mois à compter de la notification du marché. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation.

Ces prestations seront rémunérées par application de prix mixtes. Les frais ainsi que toutes les taxes associées à la prestation seront à la charge du titulaire du marché. Les prix sont fermes et non révisables.

Le marché passé avec l'entreprise retenue sera régi par le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux passés pour le compte des Collectivités Locales et de leurs établissements.

2/ Conditions de remise des offres

La remise d'une offre emporte l'acceptation sans réserve des pièces administratives et techniques du marché.

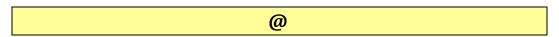
Les candidats devront produire un dossier complet comprenant :

- Le formulaire de candidature complété et signé
- Des références récentes pour des prestations similaires
- L'acte d'engagement complété et signé
- Une proposition financière
- La méthodologie proposée pour réaliser la prestation
- L'organisation de l'équipe projet
- Le planning d'exécution de la mission
- Le nombre de réunions prévues et le coût unitaire de réunions supplémentaires

et le transmettre avant le Mercredi 7 octobre 2015 - 12h00 à l'attention de Monsieur le Président :

 par courrier à l'adresse suivante : « Offre pour la réalisation d'un enduit sur Pignon » Mairie de la Roche Maurice 29800 LA ROCHE MAURICE

Les candidats devront fournir une **adresse électronique** pour toutes les correspondances et échanges (y compris négociation) liées à la présente consultation :



Sélection des candidatures: Les candidatures qui ne comportent pas tous les justificatifs demandés ou dont les moyens ou capacités techniques ou humains ou financiers, ou les références, apparaissent insuffisants ne seront pas admises. Toutefois, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, il <u>peut</u> décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces. Ce délai ne saurait être supérieur à huit jours.

Sélection des offres : L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie en fonction des critères suivants :

critères	pondération
1- Prix	80%
2- Note technique	20%
Moyens humains affectés au chantier (2 points) Moyens matériels affectés au chantier (2 points) Organisation du chantier/ sécurité (6 points)	

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les candidats sont donc avertis que la phase de négociation n'est qu'éventuelle et que la personne publique attend d'eux leur meilleure proposition dès la remise des offres.

Une note sera attribuée aux candidats pour chacun des critères, celle-ci sera pondérée par le coefficient de chaque critère. Chaque candidat ayant fait la meilleure proposition obtiendra la note maximum. Les autres candidats seront notés de manière dégressive en fonction de la qualité de leur offre. Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu la note la plus élevée en additionnant les notes pondérées. En cas d'égalité, le candidat le mieux placé pour le critère n° 1 sera attributaire du marché

Notation du critère « prix » selon la formule suivante :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours (quatre vingt dix jours) à compter de la limite de leur réception.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations suivantes : une déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (DC 6*), un état annuel des certificats reçus (NOTI2*) et une ou des attestations d'assurances en cours de validité (responsabilité civile et décennale). Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 8 jours.

Pour obtenir des **renseignements techniques complémentaires** qui leur seraient nécessaires, les candidats devront s'adresser à :

Dominique Lizerand Rue L.Castel 56 400 AURAY Tel: 02 97 59 23 57 lizerand@wanadoo.fr

Pour tout renseignement administratif: